



**Autorisation de publication de photographies d'élève(s)
sur le site internet de l'ASLM de Montigné le brillant**

Dans le cadre de la mise à jour du site Internet de la Section Volley de l'ASLM (<http://www.aslmontigne.fr/>), des photos des différentes catégories de joueurs vont être prises. Ainsi, en vertu de l'article 9 du code civil («chacun à droit au respect de sa vie privée»), je vous demande de bien vouloir compléter le coupon ci-dessous et de le retourner dès que possible au président de la section.

En l'absence d'une réponse de votre part, je considérerai que vous autorisez cette publication.

Sylvie Garanger
Présidente du club

Je soussigné(e) M, Mme,
Adresse :
Code postal : Ville :
Représentant légal de l' (des) élève(s) :
.....
.....
.....

- autorise la publication de photos de mon (mes) enfant(s) sur le site de l'ASLM de Montigné le Brillant
- accessible sur l'adresse suivante : <http://www.aslmontigne.fr/>
 - j'ai bien noté que je peux à tout moment faire retirer ces photographies du site web en m'adressant au bureau de la section « Volley ».

n'autorise pas la publication de photos de mon (mes) enfant(s) sur le site de l'ASLM de Montigné le Brillant

A, le

Signature(s) du responsable légal :